Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection

civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni

culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 6

Artikel: A la découverte de la Suisse et de ses monuments

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-369770

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES ATTACHÉS D'AMBASSADES VISITENT LES BIENS CULTURELS SUISSES

A la découverte de la Suisse et de ses monuments

OFPP. Comme les années précédentes, la Section culture et Unesco du Département fédéral des affaires étrangères a organisé une excursion à l'intention des attachés culturels en poste en Suisse. Au programme, la visite de sites remarquables de la région du Saint-Gothard, inscrits à l'Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale et régionale.

«Un voyage au cœur historique et géographique de la Suisse», c'est ainsi que l'historien de l'art Thomas Brunner, d'Altdorf, a qualifié cette excursion. C'est lui qui était chargé d'accompagner les attachés culturels durant leur périple, les 2 et 3 septembre derniers, à travers les cantons d'Uri et du Tessin, et de leur présenter les sites visités. Au total, 58 représentants des pays les plus divers ont saisi cette occasion de mieux connaître la Suisse, où ils passent au maximum trois à quatre ans. L'organisatrice, Mme Christina Fischer, avait mis sur pied un programme des plus intéressants. Axée sur le Saint-Gothard, dont le rôle passé et présent est capital pour notre pays, la présentation a mis en lumière différents aspects de la culture de cette région.

La protection des biens culturels était de la partie

L'excursion comprenait la visite de plusieurs sites protégés. Le Service protection des biens culturels (PBC) de l'Office fédéral de la protection de la population a donc été tout naturellement convié à y participer. Hans Schüpbach a ainsi fait découvrir aux participants le pont restauré de Häderli, les restes de l'ancien chemin muletier du Saint-Gothard et le pont du Diable, dans les vertigineuses gorges de Schöllenen (tous objets classés A d'importance nationale dans l'Inventaire suisse des biens culturels de 1995). Ce fut également l'occasion de faire le point sur les travaux du Deuxième Protocole (1999) de la Convention de La Haye de 1954 sur la protection des biens culturels. Le Conseil fédéral venait justement d'approuver, à la mi-août, le message au Parlement concernant la ratification de ce document. Les Chambres fédérales devraient se prononcer cette année encore. Parmi les autres thèmes abordés, notamment avec les représentants de pays africains, citons le commerce illégal de biens culturels

Le but de la visite, vu par les participants

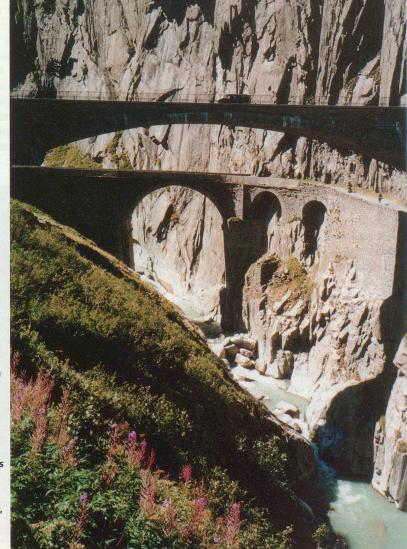
En premier lieu, il s'agissait de mieux faire connaître la Suisse aux attachés culturels, afin qu'ils puissent conseiller de la meilleure façon

possible leurs compatriotes séjournant chez nous pour un concert ou une exposition. «Je ne suis ici que depuis quelques semaines. Cette excursion me donne l'occasion de vérifier sur place ce que j'ai lu», explique Ms Budi Dhewajani, premier secrétaire de l'Ambassade d'Indonésie. La représentante de l'Ambassade d'Egypte, qui participait à sa troisième excursion du même type, loue quant à elle les contacts et les échanges d'information avec ses collègues. De plus, ces rencontres facilitent ensuite les relations quotidiennes des attachés culturels avec la section organisatrice du DFAE.

En outre, certains moments de la visite avaient une dimension émotionnelle. Ainsi, le passage par le monument de Souvorov, dans les gorges de Schöllenen, avait-il un sens particulier pour le représentant russe.

Sortir des sentiers battus

«Le but est aussi de faire découvrir à nos hôtes autre chose que les hauts-lieux du tourisme comme Lucerne, Zermatt ou SaintMoritz, raison pour laquelle nous allons dans des endroits relativement peu connus, comme Vals, dans les Grisons, l'année dernière», explique Christina Fischer. D'où le programme de cette édition: croisière de Brunnen à Flüelen sur les traces de Guillaume Tell, visite de la «Maison de l'Art» à Altdorf, promenade dans les gorges de Schöllenen, visite des écuries de l'ancien relais de poste du Saint-Gothard à Hospental et repas du soir dans un ancien bunker. Le deuxième jour était consacré au Tessin et commençait par un passage au «Dazio Grande», à l'ancienne douane des gorges de Piottino. Egalement au programme, une visite du chantier Alptransit à Pollegio. Le clou de la journée était représenté par les trois châteaux de Bellinzone, inscrits depuis l'an 2000 sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco. L'importance politique de l'excursion a été soulignée par l'accueil officiel fait aux participants, aussi bien en Uri qu'au Tessin, par les conseillers d'Etat chargés des affaires culturelles.



Le pont du Diable, dans les gorges de Schöllenen: en haut, le pont de 1955/56, plus bas, celui de 1830; on peut voir tout en bas les vestiges du plus ancien pont, de 1595, qui s'est effondré en 1888.

TO: H. SCHÜPBAC